



AMELIORATION DE LA SECURITE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES DU TRIANGLE VERT

LIEU DU STAGE

Territoire de projet agriurbain du Triangle Vert des Villes Maraîchères du Hurepoix (Essonne).

Accueil dans le bureau de l'association, sis en mairie de Marcoussis.

LE TRIANGLE VERT

Né le 27 juin 2003, le Triangle Vert est une association loi 1901 regroupant les communes de Marcoussis, Saux-les-Chartreux, Nozay, Villebon-sur-Yvette, ainsi que



leurs agriculteurs, et les accompagne dans leurs projets portant sur l'agriculture périurbaine. Tous ensemble travaillent à concilier un développement harmonieux des villes et le maintien d'une agriculture économiquement viable, dans une optique de développement durable du territoire. Ce dernier, couvrant une superficie de 4 500 ha, présente un juste équilibre entre espaces agricoles et urbanisés, que l'on cherche à préserver (40 % d'espaces agricoles, 26 % d'espaces forestiers).

De nombreuses actions sont conduites par le Triangle Vert, et ses membres, dans le cadre de son projet agriurbain local ; elles sont organisées selon cinq grands volets d'action :

- Maîtrise foncière et limitation de l'étalement urbain
- Constitution d'une trame verte et bleue intercommunale
- Aides techniques à l'agriculture locale
- Développement des circuits courts et valorisation des filières et des productions
- Sensibilisation, animation, pédagogie

CONTEXTE ET OBJECTIFS GENERAUX

Structure d'interface et de dialogue, le Triangle Vert se doit d'être à l'écoute des agriculteurs du territoire, de connaître leurs projets et de les accompagner, mais de les aider aussi dans les difficultés qu'ils rencontrent (solutions techniques ou administratives), qu'elles soient partagées par tous, ou spécifiques à certaines filières, à certaines parties du territoire etc... Cet accompagnement se précise et se réinvente donc au fil des années et des projets.

Il est toutefois un sujet sur lequel le Triangle Vert peine à aider efficacement les agriculteurs : la sécurité des exploitations agricoles, qu'il s'agisse du matériel sur l'exploitation ou dans les champs, ou bien des cultures. Le contexte périurbain induit une pression indéniable, qui se traduit notamment par des vols, actes de vandalisme, dépôts sauvages etc., à répétition. Un certain nombre d'actions et

dispositifs ont été testés, mais les problèmes demeurent, avec plus ou moins d'acuité en fonction des saisons et des différentes parties du territoire. Par ailleurs, nous n'avons aujourd'hui aucune vision globale des préjudices subis, à l'échelle du territoire, ni par exploitation.

OBJET DU STAGE

La mission confiée au stagiaire est un travail de conception et animation de projet : formaliser et poursuivre la démarche engagée en 2015, organiser et animer la concertation des acteurs du territoire sur cette thématique, participer à la mise en place d'actions pour sécuriser les cultures et le matériel agricole.

- Phase 1 = diagnostic (2 mois) :
 - identification claire et localisation des différents problèmes rencontrés, avec l'aide des agriculteurs, des services de gendarmerie, de police nationale et de police municipale à l'échelle du territoire
 - liste des actions déjà menées et évaluation de leur efficacité (critères d'évaluation objectifs)
- Phase 2 = propositions et budgétisation (1 mois)
 - recherche d'exemples de dispositifs de toute nature concourant à la résolution des problèmes
 - animation de la concertation des acteurs autour des propositions à mettre en œuvre
 - proposition de solutions à mettre en place et des moyens financiers à y consacrer
- Phase 3 = mise en œuvre (3 mois)
 - animation de la concertation et coordination des acteurs du territoire autour de la mise en œuvre des actions retenues
 - contribution à la réalisation des solutions retenues entrant dans les compétences du stagiaire

Les temps de concertation et de présentation des travaux aux membres du Triangle Vert sont à articuler avec les grands moments de la vie de l'association, les périodes de vacances etc. A l'issue de la seconde et/ou troisième phase du stage, une réunion de restitution du travail effectué aura lieu auprès des membres de l'association. Si le stage se termine fin août, prévoir des disponibilités dans le courant du mois de septembre afin de préparer et effectuer cette restitution.

CONDITIONS :

Profil agronome souhaité

Autonomie nécessaire (terrain, rencontre des acteurs, capacités d'organisation, etc.)

Permis et voiture personnelle indispensables pour se déplacer sur le territoire.

Bonne maîtrise des outils informatiques, et internet

La maîtrise de logiciels de mise en page et de cartographie serait un "plus" (ex : Indesign, Photoshop, logiciels SIG type Qgis etc.)

DURÉE

6 mois

démarrage possible à partir de mars 2017

GRATIFICATION ET DÉFRAIEMENT

La mission fait l'objet d'une gratification mensuelle, pendant la durée du stage. Le montant de cette gratification correspond au taux horaire légal en vigueur à la signature de la convention de stage.

Le Triangle Vert prend en charge les frais de déplacements inhérents à la mission du stagiaire. Le remboursement est effectué chaque trimestre sur présentation de justificatifs.

CONTACT

Merci de bien vouloir nous adresser vos CV et lettre de motivation à l'adresse suivante :

Christel STACCHETTI
Le Triangle Vert des Villes Maraîchères du Hurepoix
5 Rue Alfred Dubois
91460 Marcoussis
Tel : 01 64 49 69 79
Courriel : trianglevert@gmail.com